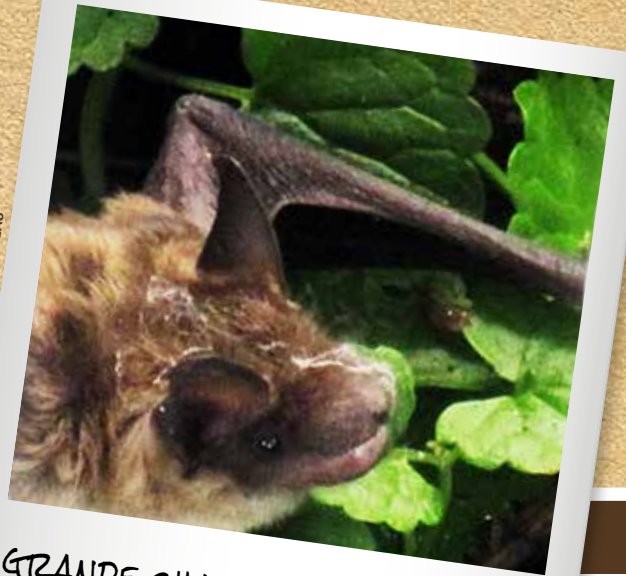


DANS CETTE ÉDITION...

- **Nouveau projet d'Ambioterra** À la rescousse des chauves-souris
- **Nouveau** Feuillet de sensibilisation sur les espèces aquatiques en péril et la conservation volontaire dans la Vallée-du-Haut-St-Laurent
- Nous recrutons de nouveaux propriétaires volontaires pour protéger la faune présente sur leur terrain
- Plusieurs oiseaux champêtres désignés en péril en 2017 par la Loi sur les espèces en péril

PHOTO: AMBIOTERRA, PRISCILLA GAREAU



GRANDE CHAUVES-SOURIS BRUNE

BULLETIN 2018 VOLUME 9 : NO 3



**NOUVEAU
PROJET
D'AMBIOTERRA**

À la rescousse des chauves-souris

Depuis 2010, les chauves-souris du Québec font face à une nouvelle menace: le syndrome du museau blanc. Suite à l'apparition de cette infection fongique causée par un champignon exotique, les populations de chauves-souris du Québec ont subi une forte décroissance.

Cette infection s'attaque aux espèces cavernicoles pendant leur période d'hibernation. Elle augmente le nombre de réveils des chauves-souris provoquant le gaspillage de leurs réserves énergétiques nécessaires pour survivre tout l'hiver. Les chauves-souris qui ont épuisé toute leur réserve sortent de leur hibernation trop tôt et finissent par mourir de faim, puisque leur principale source de

nourriture (les insectes) n'est pas encore présente.

Saviez-vous qu'au Québec, huit espèces de chauves-souris sont présentes et que seulement trois espèces (chauve-souris rousse, chauve-souris cendrée et chauve-souris argentée) migrent vers le Sud afin d'y passer l'hiver? Quant aux cinq autres espèces, soit la chauve-souris nordique, la grande chauve-souris brune, la petite chauve-souris brune, la chauve-souris pygmée de l'Est et la Pipistrelle de l'Est, elles résident au Québec à l'année. À l'approche de l'hiver, celles-ci s'abritent dans divers habitats tels que des cavernes, des mines abandonnées ou encore, vos maisons!

Les habitats fauniques de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent subissent de fortes

pressions, car les activités agricoles y sont dominantes. Les travaux de drainage et l'usage de pesticides causent des torts considérables sur les milieux naturels, alors que le déboisement va en s'accélégrant. Le couvert forestier en aval n'est plus apte à combler les besoins des espèces animales comme les chauves-souris. Le nouveau projet d'Ambioterra vise à protéger et mettre en valeur les habitats des chauves-souris de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Ainsi, nous accompagnerons dorénavant les citoyens désirant mieux protéger les chauves-souris qu'abrite leur propriété ainsi qu'en sensibilisant la population. Vous êtes propriétaires et vous avez une colonie sur votre propriété ou dans votre grenier, contactez-nous!

NOUVEAU

Feuillets de sensibilisation sur les espèces aquatiques en péril et la conservation volontaire dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Dans le septième feuillet de sensibilisation de la série sur les espèces en péril, nous abordons l'importance de protéger et de rétablir l'habitat des espèces aquatiques en péril dans les rivières de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Nous ciblons deux petits poissons le dard de sable et le fouille-roche gris qui sont des espèces sentinelles. En effet, en raison de leur intolérance à la pollution, leur présence est un indicateur de la santé des rivières de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Cependant, un déclin de ces espèces est observé dans les sections de ces cours d'eau dont la qualité est dégradée. Il est donc important de diminuer au maximum les impacts des pratiques de drainage, du lessivage des sols et de l'utilisation d'engrais et de pesticides. La protection des habitats connus de ces espèces dans les rivières Trout, Châteauquay, aux Saumons, aux Outardes Est, des Anglais ainsi que le fleuve Saint-Laurent est prioritaire pour leur survie. Cette protection sert également à tous que ce soit pour l'approvisionnement en eau potable des collectivités rurales et des entreprises, la baignade, la pêche sportive ou le canotage.

Dans le troisième feuillet de sensibilisation de la série sur la conservation volontaire, nous expliquons comment les propriétaires de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent peuvent protéger la biodiversité et les milieux naturels sur leur terrain grâce à des ententes morales et légales. Malgré le fait que ce territoire possède une grande diversité faunique et floristique, notamment des espèces en péril, moins de 6% du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent sont des aires protégées. Soulignons que le Canada comme pays signataire de la Convention sur la diversité biologique s'est fixé comme objectif de protéger au moins 17% de zones

terrestres et 10% de zones aquatiques d'ici 2020. Même si ces espèces vivent sur des terres privées vouées à la production agricole et à l'exploitation forestière, il existe des moyens simples à la portée de tous pour limiter les impacts négatifs des activités humaines (aménagement des terrains privés, agriculture, exploitation forestière, etc.). Saviez-vous que les milieux naturels sont importants, non seulement sur le plan écologique, mais également sanitaire, économique, scientifique, éducatif, social que culturel? En effet, sur le plan économique, les milieux protégés contribuent à sauvegarder

des ressources naturelles renouvelables pour le maintien d'activités comme la chasse, la pêche et le piégeage. Les milieux protégés sont également nécessaires pour le maintien de l'industrie touristique et écotouristique de la région. Ils représentent également une des constituantes importantes de la gestion durable des forêts. Dans ce feuillet, vous trouverez les moyens à votre disposition pour protéger votre patrimoine naturel.

Pour plus d'information, consultez nos feuillets en cliquant sur les images ci-bas:

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Les milieux protégés favorisent la diversification des économies locales et régionales. Ils contribuent à sauvegarder des ressources naturelles renouvelables pour le maintien d'activités comme la chasse, la pêche et le piégeage. Les milieux protégés sont nécessaires pour le maintien de l'industrie touristique et écotouristique de la région. Ils représentent également une des constituantes importantes de la gestion durable des forêts. Finalement, ce sont des lieux pour la récréation de plein air, favorisant ainsi un bien-être physique et mental.

VOICI D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION UTILES

- Programme des zones écologiques - Environnement Canada | <https://www.ec.gc.ca/zone-ecologique/eng/taimuf>
- Aires protégées - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | http://www.ec.gc.ca/canibien/series_protgees/index.htm

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

Rédaction: Émilien Blais, Priscilla Gervais
 Rédaction: Émilien Blais, Priscilla Gervais
 Conception: Émilien Blais, Priscilla Gervais
 Photographie: Chris Johns, Dany Gauthier

AMBIOTERRA
 624 Notre-Dame, local 31
 Saint-Christophe (Québec) J0S 1R0
 450-637-8585
 info@ambioterra.org
 www.ambioterra.org

LA CONSERVATION VOLONTAIRE, C'EST QUOI?

Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Pourquoi protéger les milieux naturels sur votre propriété?

Ambioterra a débuté en 2010 un projet pour sensibiliser les propriétaires privés à protéger la biodiversité et les milieux naturels sur leur terrain et à créer des aires protégées dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Les municipalités régionales de comté (MRC) adhérentes sur ce territoire sont Beauharnois-Salaberry, de Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Naperville, Roussillon et Veillonville-Soulanges.

LES RIVIÈRES ET LES ESPÈCES EN PÉRIL DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

Riverains, impliquez-vous en les protégeant!

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

IL EXISTE PLUSIEURS MOYENS POUR PROTÉGER ET RESTAURER L'HABITAT DES ESPÈCES AQUATIQUES EN PÉRIL, COMME LE FOUILLE-ROCHE GRIS ET LE DARD DE SABLE. CETTE SECTION RÉSUMÉ CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE EN TANT QU'UN PROPRIÉTAIRE PRIVÉ POUR CONTRIBUER À LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES COURS D'EAU DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT.

- Prévenez ou reconstruisez le site en plantant des arbres, des arbustes et des plantes indigènes sur une largeur minimale de 10 mètres.
- Agrippez et reconstruisez le fouille-roche gris et le dard de sable afin de les rétablir en cas de panne accidentelle et de ne pas les utiliser comme apaisés.
- Déclarez toute présence de fouille-roche gris et de dard de sable au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (coordonnées plus bas).
- Planifiez le calendrier de vos activités d'aménagement dans la zone littorale de façon à éviter les périodes de fraie et d'élevage précoces de ces espèces (entre avril à juillet).
- N'abîmez pas la circulation de l'eau (barrage, etc.).
- Né travaillez pas les zones d'eau à gel avec des machines ou un véhicule motorisé, utilisez les techniques appropriées pour la construction de pontons.
- Évitez ou réduisez au minimum l'utilisation de pesticides en optant des moyens écologiques ou naturels (végétaux, bactériologiques et sans phosphore).
- Utilisez des produits de consommation et de nettoyage écologiques et sans phosphore.
- Évitez votre fosse septique afin qu'elle soit conforme aux normes écologiques.
- Adoptez des pratiques de consommation et de protection de vos terrains et des berges de la rivière, conformément aux normes écologiques.
- Signalez les contaminants suspectés aux autorités gouvernementales responsables (coordonnées plus bas).
- Faites un diagnostic environnemental de votre propriété en nous contactant.
- Créez une aire protégée sur votre propriété.

VOICI D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION UTILES

- PÊCHE ET OUVRIER CANADA | Direction de la pêche de l'habitat de poisson | <https://www.dpe-ops-pch.gc.ca>
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec | www.dpeps.pnp.gc.ca
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs | <https://info.mffp.gc.ca>
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | www.ec.gc.ca

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

Rédaction: Émilien Blais, Priscilla Gervais
 Rédaction: Émilien Blais, Priscilla Gervais
 Conception: Émilien Blais, Priscilla Gervais
 Photographie: Chris Johns, Dany Gauthier

AMBIOTERRA
 624 Notre-Dame, local 31
 St-Christophe (QC) J0S 1R0
 450-637-8585
 info@ambioterra.org
 www.ambioterra.org

➤➤➤ Plusieurs oiseaux champêtres désignés en péril en 2017 par la Loi sur les espèces en péril

Suite au décret d'inscription pris en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP) du 2 novembre 2017, 4 espèces d'oiseaux champêtres présentes dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent ont été ajoutées à la LEP : le bruant sauterelle, le goglu des prés, l'hirondelle rustique et la sturnelle des prés. Voici une brève description de ces espèces :

Le bruant sauterelle a la gorge et la poitrine chamois uni, les flancs chamois uni, le ventre blanchâtre et le dos moucheté de rouille. Ce petit oiseau vit dans les prairies artificielles et naturelles.

Le goglu des prés fréquente les prairies et les cultures fourragères. Parfois confondues avec un bruant, les femelles sont de couleur beige clair avec des traits bruns. À l'inverse, les mâles pos-

sèdent un plumage distinctif. Les parties inférieures sont noires alors que la partie supérieure est plus pâle avec une calotte de couleur crème. Ce dernier dispose d'un chant particulier.

L'hirondelle rustique, aussi connue sous le nom de l'hirondelle des granges, côtoie les milieux ouverts tels que les champs qui lui permettent de faire sa quête alimentaire, soit les insectes. Au niveau de la nidification, cette espèce a adopté les bâtiments agricoles faits bois. On la distingue par sa queue fourchue et par son plumage bleu métallique sur le dessus, alors que la partie inférieure chamois, sa gorge et son front marron.

Le plumage de la partie supérieure de **la sturnelle des prés** est moucheté de brun, alors que la partie inférieure est d'un jaune vif. Un collier noir en forme de V est présent sur sa poitrine. En plus de son plumage distinctif, la sturnelle des prés possède une petite queue et un long bec pointu.

Connaissez-vous la procédure pour ajouter une espèce à l'annexe 1 de la LEP ? Non, alors **cliquez ici**. Ce site explique le processus par lequel une espèce est premièrement évaluée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) et finalement ajoutée à la Liste des Espèces en Péril par le gouvernement du Canada.



BRUANT SAUTERELLE



GOGLU DES PRÉS



HIRONDELLE RUSTIQUE



STURNELLE DES PRÉS



NOUVELLES DU REGROUPEMENT QUÉBEC OISEAUX

Nouvelle capsule « *Un coup d'aile pour l'Hirondelle noire* ». Suite à leur première capsule qui permettait de reconnaître l'hirondelle noire, une espèce qui niche en colonie, Regroupement Québec Oiseaux est allé d'une seconde capsule dans laquelle il aborde les principales caractéristiques que doit posséder un bon nichoir à Hirondelle noire.

Téléchargez la capsule ici



Nous recrutons de nouveaux propriétaires volontaires pour protéger la faune et la flore présente sur leur terrain.

Votre propriété se trouve-t-elle dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent?

Des milieux d'intérêts écologiques (aquatiques, humides, forestiers ou ouverts) ou encore des animaux en péril y sont-ils présents?

Si vous avez répondu oui à ces questions, contactez-nous, car Ambioterra accompagne gratuitement chaque année de nouveaux propriétaires intéressés à protéger la biodiversité en fonction des fonds reçus.

www.ambioterra.org

450-637-8585



FAITES UN DON POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Le financement de nos activités de protection de la biodiversité demande beaucoup d'efforts! Vous pouvez contribuer à notre mission de quatre façons : en devenant membre pour seulement 10\$/an, en faisant un don en argent, en biens et services, en devenant bénévole ou propriétaire volontaire dans l'un de nos projets. À noter que lorsque vous effectuez un don de plus de 10 \$, vous recevrez un reçu vous permettant des déductions d'impôt. Pour plus de détails sur les déductions d'impôt pour les dons individuels : www.ambioterra.org/faire-un-don
Le saviez-vous, tout don d'une entreprise privée est déductible d'impôt à 100%, parlez-en à votre employeur!

Pour plus de détails :

www.ambioterra.org/faire-un-don



DONNER
POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



**CONTACTEZ-NOUS
POUR PLUS DE DÉTAILS:
624 NOTRE-DAME, BUREAU 31
SAINT-CHRYSOSTOME, QC**

JOS 1R0

**TÉL. : 450-637-8585
www.ambioterra.org**

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada

 Fondation
de la faune
du Québec

Fondation **ECHO** Foundation

